



Brèves de la Municipalité

- * La Municipalité informe qu'elle recherche une ou deux personnes motivées désireuses de s'occuper de l'**animation** de notre village (1er août / Halloween / Noël...). En cas d'intérêt, merci de bien vouloir prendre contact avec Madame Céline Réganély, Municipale
- * Ouverture de notre **déchetterie**, du 18 avril au 10 octobre 2020 les mercredis soirs de 18h30 à 19h30 et les samedis matins de 10h00 à 11h00.

Sommaire :

- * Brèves de la Municipalité
- * Souvenir de Noël
- * Sapin
- * Vide grenier
- * Inauguration bâtiment communal
- * Chiens
- * Nouveaux habitants
- * Bluebird Country Music
- * Police des constructions
- * Conseil général
- * Prochaine parution



Distribution des sapins et visite du père Noël le 14 décembre 2019





Merci et Bravo à Mesdames Bösiger, Lang, Grin, Chuard et Gauthey pour avoir pris l'initiative de décorer le sapin de Noël !

La Municipalité rappelle qu'elle recherche une ou plusieurs personnes motivées pour s'occuper de l'animation de notre village.

VIDE GRENIER



**SAMEDI 18 AVRIL
2020**

**BELMONT-SUR-YVERDON
GRANDE SALLE DE 8H A 17H**

10^{ème} VIDE GRENIERS

**BROCANTES-PUCES-COLLECTIONS +
VINYLES ET AUTRES.**

**RENSEIGNEMENTS/RESERVATIONS
Mme Madeleine Ray
TEL. 024 435 16 82 / 079 773 66 45
BUVETTE—PARKING**

Inauguration du bâtiment communal—samedi 23 novembre 2019

Nombreux sont les habitants à s'être déplacés en ce samedi matin afin de découvrir ce qu'étaient devenues les anciennes classes d'école que bon nombres d'entre eux avaient fréquentées.

La visite se termina par un discours de M. Patric Martin, Syndic, autour d'une sympathique verrée.



Ruelle du Collège—Appartement rez-de-chaussée—2,5 pièces



Appartement rez-de-chaussée—3,5 pièces



Appartement 1er étage— 4,5 pièces



Appartement 1er étage—2,5 pièces



Grand'Rue—Appartement 1er étage—4,5 pièces



(ancien bureau communal)



Recensement des chiens

La Municipalité informe les propriétaires de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au greffe, **jusqu'au 20 mars 2020**, les chiens acquis en 2019 (carnet de vaccination à présenter), les chiens nés en 2019 et restés en leur possession, les chiens vendus ou décédés au cours de l'année 2019, pour radiation, tout chien en leur possession qui n'aurait pas encore été annoncé.

Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de l'inscription.



Nouveaux habitants

En 2018, nous avons accueilli dans notre village 17 nouveaux habitants et 12 en 2019. La Municipalité les invite ainsi que les jeunes ayant obtenu leur majorité en 2018 et en 2019, le 1er mai 2020 à la grande salle pour un apéritif convivial et chaleureux afin de leur souhaiter la bienvenue !



Police des constructions — Dispense d'enquête accordée

Vallélian Marc et Sarah N° 4/2019

Parcelle no 20. Aménagement d'une couverture pour la sortie du box du haut et sur la terrasse. Création d'un bûcher. Création d'un abri de jardin et pose d'une clôture en bois

Conseil général

Dans le cadre de la séance du 9 décembre 2019, les 30 membres du Conseil général de notre commune ont validé les décisions suivantes :

- Préavis municipal n° 55/2019 - Budget 2020 - Accepté à l'unanimité
- Préavis municipal n° 56/2019 - Demande de crédit de Fr. 569'000.-- pour le financement des réseaux de canalisations de la route de Palud - Accepté à l'unanimité
- Préavis municipal n° 57/2019 - Approbation du Volet stratégique du Plan directeur régional (PDR) du Nord vaudois - Accepté à la majorité par 20 voix pour, 5 contre et 4 abstentions

La prochaine séance est fixée au lundi 15 juin 2020 à 20h15 à la grande salle du Battoir.

Les séances sont publiques et de nouveaux conseillers(ères) sont les bienvenus (es).

Pour tous renseignements : Denis Lang (078 709 25 75 / denis.lang@bluewin.ch)

Greffe Municipal

Ouvertures : lundi de 19h à 19h45

mercredi de 9h00 à 11h00

☎ 024 435 25 05 - 📠 024 435 25 07

E-mail : greffe@belmont-sur-yverdon.ch

bourse@belmont-sur-yverdon.ch

Vous pouvez nous faire part de vos propositions pour faire paraître une information dans le prochain bulletin communal du mois de juin. Merci de les transmettre au greffe municipal (par mail de préférence) au plus tard le 30 avril 2020

